

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Le problème des places d'armes, d'exercice et de tir.

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Reymond, François-L.

Bevorzugte Zitierweise

Reymond, François-L. 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Le problème des places d'armes, d'exercice et de tir., 1967*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Militärorganisation	1

Abkürzungsverzeichnis

EMD Eidgenössisches Militärdepartement,
heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung,
Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)

DMF Département militaire fédéral,
aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la
population et des sports (DDPS)

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Militärorganisation

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 21.09.1967
FRANÇOIS-L. REYMOND

Le problème des places d'armes, d'exercice et de tir est resté épineux. Alors que des espaces plus vastes sont nécessaires pour entraîner la troupe et déployer des formations plus grandes dont la conduite doit être exercée sur le terrain, celui-ci se fait plus rare et les collectivités publiques réagissent avec moins de bonne volonté aux propositions fédérales. Des conflits surgissent avec ceux qui défendent les intérêts du tourisme et des activités économiques locales. Le Conseil fédéral, donnant suite au plan publié en 1966, avait demandé CHF 288 millions aux Chambres à la fin de l'année. Les crédits ont été approuvés par les Chambres, non sans que ceux d'entre eux qui étaient destinés à l'aménagement des installations du Lac Noir n'aient donné lieu, du fait des oppositions locales appuyées par le Conseil d'Etat de Fribourg, à des atermoiements. Les projets concernant le Vallon de Nant ont été abandonnés; de même, le Liechtenstein a obtenu que les tirs à balle sur la place du Luzisteig cessent totalement à la fin de 1968. Une opposition a continué de se manifester à Sierre contre l'installation d'une place d'armes pour l'infanterie. Les places de Brugg et de Bremgarten, à l'étroit, ont éprouvé de la peine à s'agrandir. Une petite question a permis au Conseil fédéral de s'exprimer sur un point souvent controversé, les méthodes d'achat de terrains du DMF.¹

1) FF, 1966, I, p. 761 ss.; FF, 1966, II, p. 869 ss.; FF, 1967, I, p. 897 ss.; TdL, 10.1., 11.1., 12.1., 13.1., 14.1., 17.1., 18.1. et 6.9.67; JdG, 11.1. et 12.8.67; GdL, 11.1., 16.1. et 25.5.67; Lib., 14.1., 18.1., 19.1., 10.2., 16.9. et 21.9.67; NZZ, 10.2., 18.4., 12.5., 13.6., 13.8., 24.8., 2.9., 28.9. et 3.10.67; Vat., 20.3. et 7.4.67; TdG, 13.5. et 10.6.67; PS, 12.8.67; Bund, 13.8.67.